

PROCES VERBAL DU PREMIER ATELIER DU COMITE NATIONAL TECHNIQUE CONSULTATIF DANS LE DOMAINE DE L'ATTENUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ORGANISATION DE L'ATELIER : L'atelier a été organisé par le ministère des affaires locales et de l'environnement en collaboration avec la GIZ, le projet « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie »

DATE ET LIEU DE L'ATELIER : le 3 juin 2021, Tunis Hôtel Occidental/ en ligne

PARTICIPANTS : membres du comité national technique consultatif dans le domaine de l'atténuation du changement climatique (voir liste des participants en annexes)

DEROULEMENT : voir programme de l'atelier en annexes

OBJECTIF DE L'ATELIER : Initier la réflexion sur le rôle que pourrait jouer le comité dans l'accompagnement de la politique publique d'atténuation des émissions de GES aux niveaux national et sectoriel et formuler les recommandations concernant les activités futures de ce comité pour la mise en œuvre de l'accord de Paris en Tunisie.

INTRODUCTION DE L'ATELIER : En guise d'introduction, le modérateur de l'atelier a mis l'accent sur les points suivants :

- ✓ Le contexte de création dudit comité dans le cadre de renforcement de la gouvernance de la politique climatique d'atténuation et l'appui à l'unité de gestion par objectif (UGPO) créée en mars 2018 au sein du ministère des affaires locales et de l'environnement
- ✓ La nouvelle dynamique créée au niveau international par l'accord de Paris depuis cinq ans en matière d'atténuation et l'orientation de la majorité des pays vers l'augmentation de l'ambition climatique de la CDN révisée et l'alignement progressif des émissions mondiales sur une trajectoire de neutralité carbone d'ici 2050
- ✓ L'importance des engagements de la Tunisie à l'égard de la CCNUCC et l'accord de Paris en matière d'atténuation durant les cinq prochaines années notamment la soumission de :
 - La mise à jour de la CDN et la première SNBC en 2021 avant la COP 26
 - La SNBC à l'horizon de 2050 en 2021.
 - Le troisième BUR en 2022
 - La quatrième communication nationale en 2023
 - Le premier rapport biennal sur la transparence en 2024
 - La nouvelle CDN en 2025

OUVERTURE DE L'ATELIER :

Mr Mohamed Zmerli point focal national CCNUCC et directeur de la coordination nationale pour la mise en œuvre de l'accord de Paris a procédé officiellement à l'ouverture de l'atelier en rappelant l'importance du rôle du comité national technique dans la réussite de la mise en œuvre de la politique climatique d'atténuation aux niveaux national et sectoriel. Le point focal national à la CCNUCC a remercié la GIZ pour son appui à la Tunisie dans l'accompagnement de la politique de lutte contre les changements climatiques.

Mme Tanja Faller cheffe du cluster Energie climat de la GIZ a mis l'accent sur la nécessité d'appuyer le dispositif institutionnel pour renforcer la politique climatique en Tunisie et a rappelé la volonté de la GIZ d'accompagner l'UGPO dans la mise en œuvre de la politique nationale en matière de lutte contre les changements climatiques.

1. Première session de cadrage général :

Dans son intervention sur les enjeux internationaux et priorités nationales en lien avec l'atténuation, Mr Mohamed Zmerli a mis l'accent sur trois principaux points :

- ✓ **L'urgence de l'action climatique au niveau international** en rappelant que les principaux changements au niveau mondial portent sur :
 - Le rehaussement de l'ambition climatique au niveau de la révision de la première CDN
 - La volonté des pays d'aligner progressivement leurs émissions de GES sur une trajectoire de neutralité carbone d'ici 2050
 - La rupture avec le scénario BAU et l'orientation vers les technologies bas carbone
 - La définition d'une vision de long terme basée sur un développement résilient, durable et inclusif

- ✓ **La nécessité d'agir efficacement au niveau national**, les principales pistes proposées ont porté sur :
 - L'intégration des enjeux climatiques dans le plan de développement 2021-2025
 - L'augmentation de l'ambition climatique de la mise à jour de la CDN
 - L'adoption d'une vision climatique globale de neutralité carbone d'ici 2050

- ✓ **Le positionnement au niveau international**, les principales recommandations consistent à :
 - Mettre en place un système national de transparence conformément aux exigences de l'accord de Paris
 - Bâtir un nouveau mode de développement économique qui intègre les enjeux climatiques
 - Mettre en place un environnement propice à la mobilisation des flux de financement provenant des fonds climatiques

Echanges et débats et principales recommandations :

A l'issue de la première session de cadrage, les échanges ont porté sur :

-la **nécessité de mettre en place les dispositifs institutionnels adéquats** permettant d'impliquer les secteurs dans la mise en œuvre de la politique d'atténuation en Tunisie.

- En effet **l'appropriation de la problématique climatique au niveau des secteurs** concernés par l'atténuation représente une **condition préalable** pour la réussite de la politique d'atténuation notamment la mise en œuvre de la CDN.

2. Deuxième session : Bilan national de réalisation des objectifs de la CDN :

L'intervention de Mr Samir Amous expert en changements climatiques, a permis de présenter les principaux résultats du bilan de réalisation de la CDN sur la période 2015-2020 et tirer les leçons relatives à la mise à jour de la première CDN.

✓ Bilan au niveau national

La reconstitution des émissions de GES au niveau national sur la période 2015-2020 a permis de :

- Tracer la trajectoire des émissions nationales de GES et évaluer les progrès réalisés en termes d'objectif par rapport à la première CDN
- Evaluer la pertinence de la typologie de l'objectif d'atténuation de la première CDN notamment par rapport à l'évolution de la croissance économique
- Mener un premier exercice de transparence pour l'inventaire national des émissions GES

✓ Bilan au niveau sectoriel

Le bilan des réalisations au niveau des secteurs montre bien les avancées du secteur de l'énergie par rapport aux autres secteurs, cette avancée se traduit particulièrement par :

- Une évaluation réelle des réalisations sur la base d'un inventaire des émissions de GES du secteur de l'énergie dressé sur la période 2010-2020
- La disponibilité des informations relatives à l'évaluation des émissions évitées du secteur de l'énergie par sous-secteur, par action et par filière sur la période 2021-2025
- L'évaluation des coûts d'investissement consentis en matière d'atténuation dans le secteur d'énergie pour les énergies renouvelables (par filière) et l'efficacité énergétique (par action)

Leçons à tirer

Les principales leçons à partir du bilan de réalisation de la première CDN concernent :

- La **nécessité de dresser annuellement l'inventaire national des émissions de GES pour chaque secteur**
- Le **renforcement des dispositifs institutionnels pour assurer le suivi sectoriel** des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la CDN
- L'**implication des secteurs dans la fixation des objectifs et l'élaboration des indicateurs de suivi des progrès de la CDN**
- La **mise en place d'un système national de transparence**

3. Troisième session : Reporting et transparence

L'intervention de Mr Samir Amous sur le système national de transparence a mis en exergue les faiblesses du système d'information pour dresser l'inventaire national et assurer le suivi des progrès réalisés en matière d'atténuation. L'article 13 de l'accord de Paris a mis en place un cadre de transparence renforcée (CTR) permettant à terme de disposer d'un système robuste d'information pour analyser l'évolution des émissions de GES et dresser le bilan de réalisation des CDN. Pour assurer la mise en place du CTR et soumettre le premier rapport biennal sur la transparence (RBT) en 2024, il a été recommandé de :

- Concevoir et développer un système d'information spécifique à chaque secteur à l'instar de la banque de données Enerinfo du secteur de l'énergie.
- Elaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités pour assurer l'élaboration de l'inventaire annuel des émissions de GES par secteur.
- Mettre en place le dispositif institutionnel adéquat pour assurer le suivi sectoriel de la mise œuvre de la CDN

Echanges et débat et principales recommandations :

A l'issue de la deuxième et la troisième session, les débats ont porté sur les thèmes suivants :

- La **nécessité d'intégrer les enjeux climatiques dans les plans de relance économique post covid** et saisir la crise sanitaire comme une opportunité pour bâtir un mode de développement économique vert sur la base de l'utilisation des technologies bas carbone.
- **L'implication des secteurs dans l'élaboration et le suivi des politiques d'atténuation** pour accélérer la mise en œuvre de la CDN
- **L'implication du comité national technique consultatif dans le domaine d'atténuation** en particulier **dans le choix de la typologie de l'objectif de la CDN** révisée et le suivi de la mise en œuvre de la CDN
- **L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités dédié audit comité** sur l'ensemble des aspects méthodologiques en relation avec la politique d'atténuation

Clôture de l'atelier : Mr Mohamed Zmerli et Mme Inga Zachow, cheffe de projet NDC, à la GIZ ont clôturé ce premier atelier du comité national technique consultatif en remerciant les intervenants et les participants à cet atelier. L'accent a été mis sur le rôle crucial que devrait jouer ce comité comme structure institutionnelle indispensable pour renforcer la gouvernance de la politique climatique dans le domaine d'atténuation du changement climatique en Tunisie

ANNEXES

ANNEXE 1 : Programme de l'atelier

Horaires	Sessions	Intervenants
Session introductive		
9h- 9h10	Introduction de l'atelier	M. Nejib OSMAN, Modérateur
9h10- 9h20	Ouverture de l'atelier et mots de bienvenue Présentation du programme et des objectifs de l'atelier	M. Hedi Chbili, Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, ministère des Affaires Locales et de l'Environnement Mme Tanja Faller, Cheffe du Cluster Energie et Climat, GIZ M. Nejib OSMAN, Modérateur
Session 1 : Cadrage général		
9h20- 09h50	Enjeux internationaux et priorités nationales en lien avec l'atténuation	M. Mohamed Zmerli, Point focal national CCNUCC et Directeur de l'Unité de Coordination Nationale pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris Sur le Climat

<p>9h50-10h30</p>	<p>Echange et débat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du cadre institutionnel - Gouvernance sectorielle - Implication des secteurs 	<p>M. Nejib OSMAN et Participant.e.s</p>
<p>10h30-10h45</p>	<p>Pause-café</p>	
<p>Session 2 : Eléments du bilan et leçons tirées de la mise en œuvre de la NDC 2015</p>		
<p>10h45-11h15</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan national de réalisation des objectifs de la NDC - Bilans sectoriels de réalisation des objectifs de la NDC - Leçons tirées et recommandations 	<p>M. Samir Amous, bureau APEX</p>
<p>Session 3 : Exigences en matière de reporting et de transparence</p>		
<p>11h15-11h45</p>	<p>Présentation de l'analyse SWOT du système de transparence.</p> <p>Exigence en termes de reporting et transparence.</p>	<p>M. Samir Amous, bureau APEX</p>
<p>Session de débat</p>		
<p>11h45-12h15</p>	<p>Discussion autour des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôle du comité consultatif d'atténuation - Implication active du comité dans les programmes en cours 	<p>M. Nejib OSMAN et Participant.e.s</p>

	- Besoins en Renforcement de capacités des membres du comité	
Session de clôture		
12h15-12h30	- Synthèse et prochaines étapes - Clôture de l'atelier	M. Mohamed Zmerli
Déjeuner		

ANNEXE 2 : liste des participants

Institutions	Nom et Prénom
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement	Med Sghaier Ben Jeddou
	Mohamed Machat
Ministère de l'Agriculture , des ressources hydrauliques et de la pêche	Kamel Aloui
	Nourhène Ben Ayed
Ministère de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement	Afef Jaafer
	Wala Ben Hamouda
Ministère du développement de l'Investissement et de la Coopération Internationale	Mohamed Kaâoubi
Ministère du Transport et du Logistique	Fathia Neji
Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Infrastrucure	Hela Telemceni
Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives	Hajer Trabelsi
Municipalité de Nabeul	Besma

	Hajer Bjeoui
Municipalité Sfax	Mohamed Wajdi Aydi
ONAS	Hajer Gharbi
ANGED	Meriem Jnayah
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement	Mohamed Zmerli
	Taoufik Mustapha
	Roudaina Zidi
	Mariam Ounis
GIZ	Inga Zachow
	Akram Hamza
	Bassem Triki
	Helena Heuckmann
	Mariam Dahdouh
	Tanja Faller
	Seif Derouiche
experts	Samir Amous
	Nejib Osman
Agence ECHOCOM	Valeria Troudi
	Najeh Karraz